

Printemps Concentré 30mL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Printemps Concentré 30mL
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit SSON-PT30
UFI : FM7H-G0KS-G00U-F925

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharges des cigarettes électroniques.
- Usage professionnel et/ou industriel.
- Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (=public général = consommateurs).

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Laboratoire Hexagone
7 Rue du 8 Mai 1945
94470 Boissy Saint Léger France
Téléphone : 0184690030
contact@lab-hexagone.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
--------------	---------------------------------------

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : Anisyl alcohol (CAS No.: 105-13-5) | Furanéol (CAS No.: 3658-77-3) | Damascenone (CAS No.: 23696-85-7) | Anisyl acetate (CAS No.: 104-21-2)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée
------	-------------------------------------

Printemps Concentré 30mL

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation.

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
vanillin	n°CAS : 121-33-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-465-2	< 1,25	Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable
benzaldehyde	n°CAS : 100-52-7 Numéro d'identification UE : 605-012-00-5 N°CE : 202-860-4	< 1,25	Acute Tox. 4 Oral - H302	Non applicable
ethyl butyrate	n°CAS : 105-54-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 203-306-4	< 1,25	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 3 - H226	Non applicable
WS23	n°CAS : 51115-67-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 256-974-4	< 1,25	Acute Tox. 4 Oral - H302	Non applicable
Anisyl alcohol	n°CAS : 105-13-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 203-273-6	< 0,35	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Damascenone	n°CAS : 23696-85-7 Numéro d'identification UE : N°CE : 245-833-2	< 0,35	Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable
Furanéol	n°CAS : 3658-77-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 222-908-8	< 0,35	Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Dam. 1 - H318 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable
Anisyl acetate	n°CAS : 104-21-2 Numéro d'identification UE : N°CE : 203-185-8	< 0,2	Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
isopentyl acetate	n°CAS : 123-92-2 Numéro d'identification UE : 607-130-00-2 N°CE : 204-662-3	< 0,2	Flam. Liq. 3 - H226	Non applicable
piperonal	n°CAS : 120-57-0 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-409-7	< 0,2	Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
trans-hex-2-enal	n°CAS : 6728-26-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 229-778-1	< 0,1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 2 - H411 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable

Printemps Concentré 30mL

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	- Veiller à un apport d'air frais.
<u>Après contact avec la peau</u>	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
<u>Après contact avec les yeux</u>	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Provoque une irritation cutanée.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- Dioxyde de carbone (CO2) - Poudre d'extinction - Jet d'eau pulvérisée
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>	- liquide combustible
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	- Production d'acroléine à haute température > 280°C - Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie : utiliser un appareil respiratoire autonome
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<u>Pour les non-secouristes</u>	- Eloigner toute source d'ignition. - Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements
---------------------------------	--

Printemps Concentré 30mL

	- Utiliser un équipement de protection personnel.
<u>Pour les secouristes</u>	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).
6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement	
- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.	
6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	
<u>Méthodes et matériel de confinement</u>	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution)
<u>Méthodes et matériel de nettoyage</u>	- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). - Bien nettoyer les surfaces contaminées. - Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant - Recueillir mécaniquement.
<u>Techniques inappropriées</u>	- Aucune information disponible.
6.4 - Référence à d'autres rubriques	
- Evacuation: voir rubrique 13	
- Protection individuelle: voir rubrique 8	
- Maniement sûr: voir rubrique 7	

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	
<u>Recommandation</u>	- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. - Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau - Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
<u>Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale</u>	- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés. - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. - Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. - Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.
7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités	
- Température de stockage recommandée +15°C à +25°C	
- Conserver le récipient bien fermé.	
- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine	
- Eloigner de toute source d'ignition	
- Protéger contre: Forte chaleur	
7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	
- Uniquement E-liquide	

Printemps Concentré 30mL

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

isopentyl acetate (123-92-2)	
VME ppm (FR)	50 ppm
VME mg/m³ (FR)	270 mg/m³
VLE ppm (FR)	100 ppm
VLE mg/m³ (FR)	540 mg/m³

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



- caoutchouc butyle
- En cas de risques d'éclaboussures : lunettes avec protections latérales
- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	fluide
Couleur	clair	Odeur	légère
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		Aucune donnée disponible	

Printemps Concentré 30mL

Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
VOC Composite Partial Pressure (Calculated @ 20°C/68°F)	Aucune donnée disponible
C.A.R.B. V.O.C.	Aucune donnée disponible
% Photo Chemically Reactive	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner de toute source d'ignition

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Printemps Concentré 30mL

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

	DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
	DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
	DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
	CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
	CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
	CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Printemps Concentré 30mL

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Aucune information disponible

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

Printemps Concentré 30mL

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH
candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances de ce mélange
- Ethanol - Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	27/03/2024		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée - Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2

Printemps Concentré 30mL

Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

*** **